RÉGION RÉUNION
www.regionreunion.com

Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)

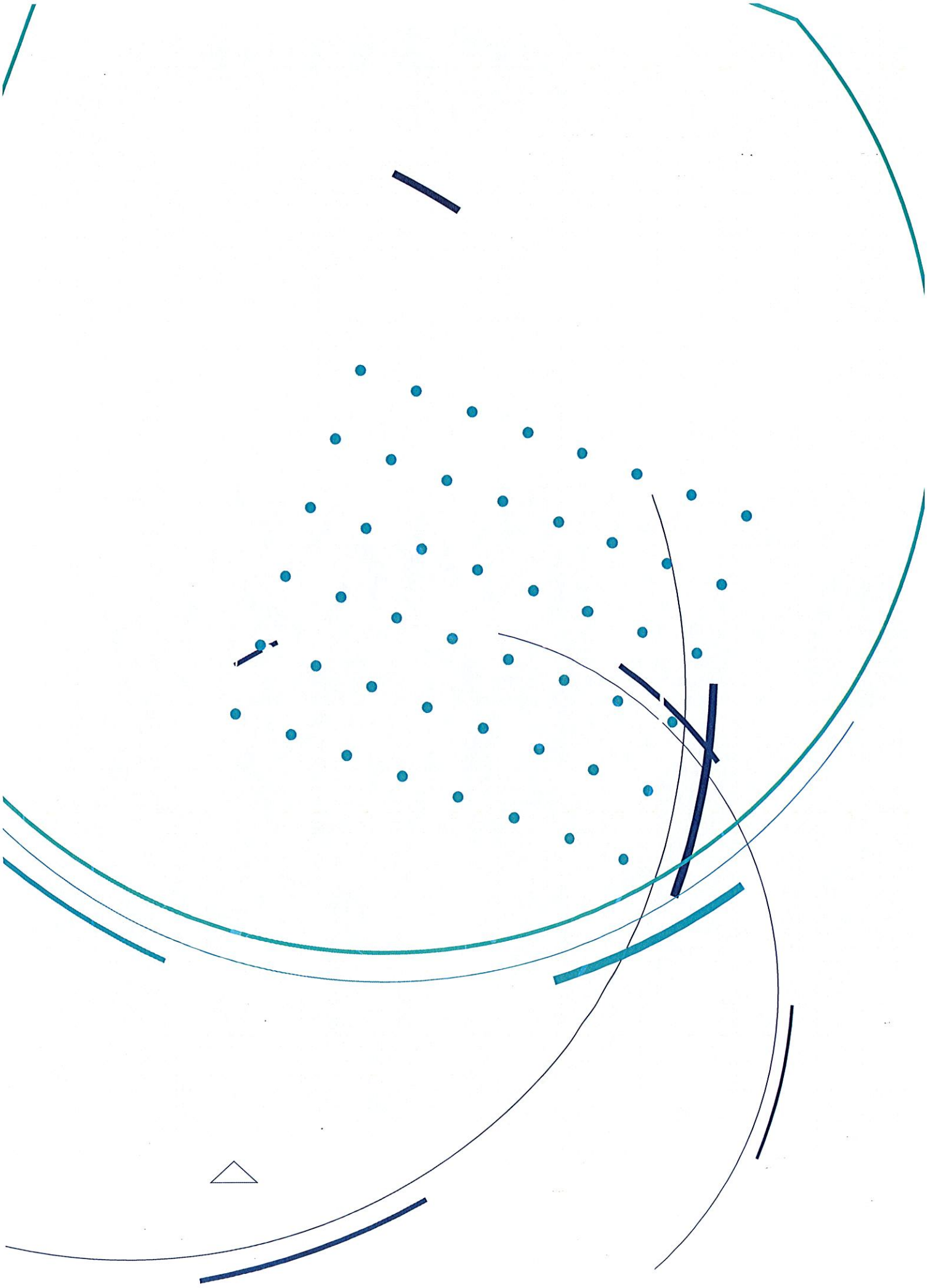
Contrat de filière

ÉCONOMIE BLEUE

/ RÉGION RÉUNION /

Financé par l'Union européenne

Plan régional de développement économique
La nouvelle économie
La Réunion 2030



Sommaire

1. LE CONTRAT DE FILIERE, DE SA DEFINITION A SON APPLICATION 3

Définition 3

Production 3

Déclinaison territoriale du contrat 5

Gouvernance et suivi du contrat 5

2. PANORAMA SYNTHETIQUE ET CO-CONSTRUIT DE LA FILIERE ECONOMIE BLEUE A LA REUNION 7

Périmètre et acteurs de la filière 7

Finalités de la filiere face aux enjeux du territoire et leviers d'action 10

Analyse SWOT 12

3. STRATEGIE ET FEUILLE DE ROUTE OPERATIONNELLE 13

Stratégie de la filière 13

Vue synthétique du plan d'actions 13

Détail des fiches actions 14

Système opérationnel de travail – rôles, processus et outils 22

4. SIGNATAIRES 23

1. Le contrat de filière, de sa définition a son application

1.1 DÉFINITION

Le SRDEII définit le contrat de filière en ces termes :

« A l'issue du diagnostic, les acteurs et les pouvoirs publics s'accorderont sur un contrat de filière précisant l'ambition de la filière en matière de création de valeur, d'emplois, de transition écologique et énergétique et les moyens consacrés à un plan d'action partagé. »

Le contrat de filière apparaît comme l'aboutissement et la matérialisation de la démarche engagée par les comités de filières, et vise à dégager les priorités et les objectifs de la filière à moyen terme (en conformité avec le SRDEII). Il fait donc suite à une phase de concertation engagée à travers les comités de filières. Le contrat de filière est décliné sous la forme d'actions opérationnelles (à travers des fiches actions).

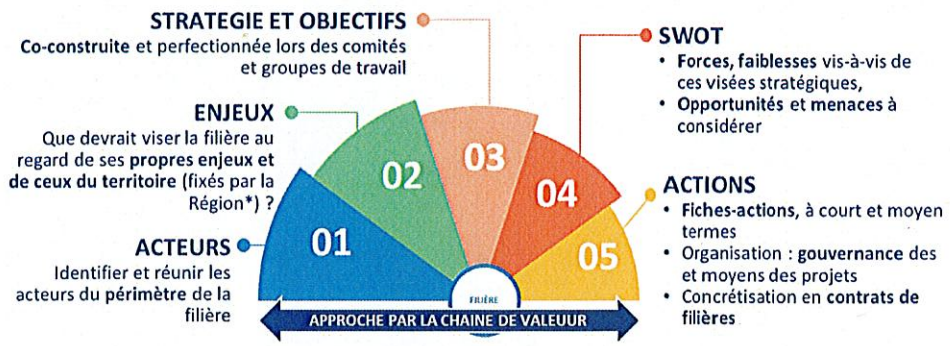
1.2 PRODUCTION

Les éléments de ce contrat, incluant le panorama synthétisé, sont issus d'un travail de recherche et de documentation[1] qui a été partagé avec les parties prenantes présentes de la filière.

- Il a tout d'abord été question début 2019, de cerner le **périmètre** de la filière (acteurs, activités) ;
- Puis de partager les **enjeux** autour des axes du SRDEII et de concrétiser les réflexions en posant collectivement les buts que devrait se fixer la filière pour une **filière dynamique, écologique et solidaire ;**
- Une **stratégie** a été formulée et validée par les acteurs ;
- A l'aune de cette stratégie les acteurs ont partagé les éléments constituants, sur toute la chaîne de valeur, les **forces et faiblesses** ainsi que les **risques** à prendre en compte et les **opportunités** saisissables.

Cela a permis de déboucher, fin 2019, sur un **plan d'action** de filière.

LE CHEMINEMENT SE RÉSUME DE CETTE MANIÈRE :



[1] Cf. bibliographie en annexes

La crise sanitaire est venue percuter les travaux en cours. Il en ressort deux choses des échanges menés en 2021 et 2022 :

1) Fondamentalement, **la stratégie initiale reste un cap valide** pour les acteurs et globalement les pilotes des actions ont réitéré que celles-ci restent prioritaires pour le développement de la filière

2) Le **contexte en forte mutation** a demandé certaines reprécisions de la stratégie et le changement de pondération au sein et entre les actions. Concrètement :

· **Le système d'approvisionnement mondial,** qui subit des mutations de façon profonde et s'inscrivant sur la durée, provoquant de fortes hausses tarifaires de l'import, amène à repenser la construction, ses modèles et les stratégies de sourcing local. **Les matériaux locaux** deviennent des alternatives industrielles et économiques sérieuses et réalistes, si elles sont accompagnées d'effort de recherche et développement et soutenues par des décisions politiques (notamment en matière de commande publique) pour accompagner la transition de modèle économique

· **La dimension écologique** prend un essor face à la demande des réunionnais et l'état de saturation quasi permanente des centres d'enfouissement. Le secteur de la construction a généré 2,5 millions de tonnes de déchets en 2017 et seuls un quart de ces des déchets sont captés pour être valorisés

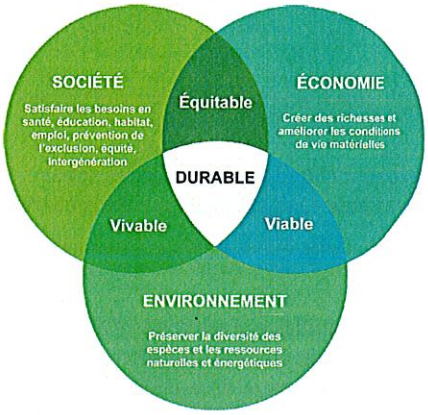
· **La faiblesse du pouvoir d'achat et l'évolution culturelle,** appuyées par **la volonté politique** locale, mettent l'accent sur **la dimension solidaire** et surtout **inclusive.** La participation/responsabilisation des particuliers de la conception à l'exploitation du logement, est une des réponses au besoin d'adéquation entre l'offre et la demande, chaque partie ayant des marges de manœuvre financière faibles

· Un choix de **gouvernance** de plus en plus **partenarial public-privé** et faisant le lien avec le foncier économique et les besoins des professionnels en termes de bâti.

RSE



2 Source : CERBTP 2021 : Observatoire des déchets & matériaux recyclés du BTP



Et bien entendu ces enjeux sociaux et sociétaux, environnementaux et économiques pourraient s'opposer. **C'est tout l'art du SRDEII, que de fédérer les acteurs pour passer de secteurs cloisonnés à une filière intelligente, c'est-à-dire de se concerter pour aboutir à une smart city réunionnaise.**

1.3. DÉCLINAISON TERRITORIALE DU CONTRAT

Conformément au SRDEII, le contrat de filière peut être décliné « à l'échelle des territoires en étroite concertation avec les EPCI. »

1.4. GOUVERNANCE ET SUIVI DU CONTRAT

Le **Comité de Filière** (CF) est un organe de production et de suivi du contrat et se décrit comme suit :

· Il est composé de représentants des services de l'État et de la Région, des organisations professionnelles de la filière, des pilotes de fiches-actions et d'organismes soutiens intégrés à la filière (Cf liste dans la cartographie). Il peut convier selon l'ordre du jour des contributeurs clés des actions.

· Il se réunit une à deux fois par an.

· Sa mission est de :

· **Piloter le contrat :**

· **Suivre l'état d'avancement** des actions et l'évolution des indicateurs

· **Évaluer** les résultats et **réajuster** (délais, contributeurs, contenu d'action, ...)

· Vérifier la **transversalité** entre les actions

· **Communiquer** ses conclusions à l'ensemble des parties prenantes de la filière et également lors d'instances connexes s'inscrivant dans un contexte plus global (en particulier le pilotage stratégique au niveau du SRDEII)

· Œuvrer à l'amélioration continue du dispositif

· **Le faire évoluer conformément aux besoins du territoire**

· En s'attachant à vérifier si le cap initial est toujours adéquat, à rester agile dans les objectifs des fiches-actions (ne pas hésiter à faire bouger les moyens du moment que la fin est toujours visée)

· En faisant le lien avec les actions menées par ailleurs. A ce titre, le Comité de filière doit impérativement interagir avec l'Etat, les EPCI, les communes et tout autre acteur intervenant sur le périmètre de l'Economie Bleue (cf. Cartographie des schémas connexes).

2. Panorama synthétique et co-construit de la filière économie bleue à La Réunion

Le périmètre, les finalités, la stratégie et les acteurs seront amenés à constamment évoluer. Le comité de filière du 22 février 2023 a abouti au cadre suivant.

2.1. PÉRIMÈTRE ET ACTEURS DE LA FILIÈRE

Selon la définition de la Commission européenne, l'économie bleue englobe toutes **les activités économiques liées aux océans, mers et côtes et les efforts stratégiques visant alors à « rendre l'économie bleue plus verte»**. Abritant plusieurs filières professionnelles en son sein, l'économie bleue devient au fil des années **une source d'opportunités économiques pour le territoire réunionnais.**

En 2018, la filière emploie 10 000 personnes, soit **3,4% de l'emploi total.** (Source : Insee, Economie bleue à la Réunion : des activités en hausse et à forte valeur ajoutée). Créatrice de richesses, l'économie bleue représente 2**,6% du Produit Intérieur Brut** de l'île, soit 485 millions d'euros de valeur ajoutée.

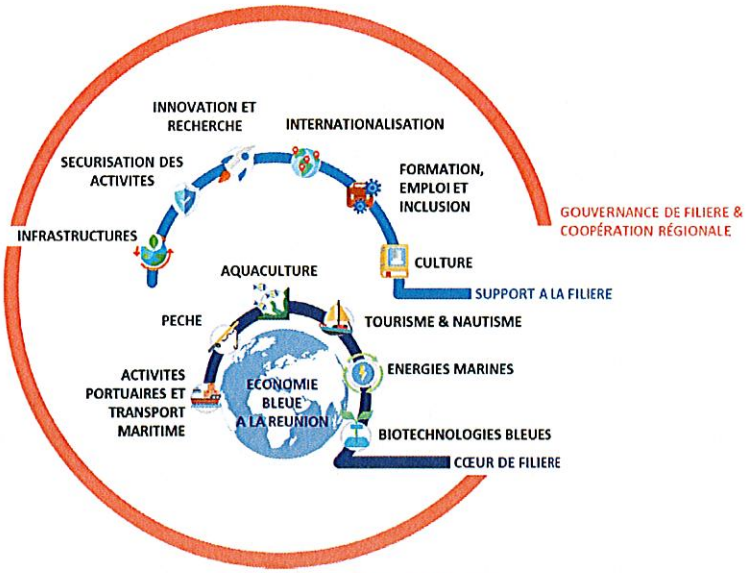
Pour mieux appréhender ces chiffres, il convient de dessiner les contours de la filière et de distinguer les activités de soutien directes et indirectes, nécessaires au fonctionnement de ces secteurs économiques et qui peuvent être localisées n'importe où, y compris dans des pays sans littoral. Plus précisément, l'économie maritime comprend les secteurs suivants : **aquaculture, tourisme maritime et côtier, biotechnologie bleue, énergie marine, exploitation minière des fonds marins**, ainsi que : **transport maritime, construction et réparation navale, pêche, parapétrolier offshore.**

Selon cette même étude, **le transport maritime, la pêche australe** et majoritairement **le tourisme littoral** contribuent à la progression de l'emploi dans cette filière (progression évaluée à trois fois plus vite que l'emploi régional).

Dans une étude menée par l'IEDOM, les câbles sous-marins, l'exploitation minière de fonds marins, le parapétrolier offshore et l'aquaculture font partie des activités dont le potentiel reste à évaluer - (Note expresse N° 467 – Septembre 2017 : L'économie bleue à la Réunion).

Des travaux de concertation entre professionnels et institutionnels ont permis de faire émerger les enjeux majeurs pour structurer la filière sur le territoire et développer les activités de l'Economie bleue. Le contrat de filière a pour vocation de **rassembler les acteurs du territoire** contribuant de près ou de loin au développement de l'économie bleue autour d'une **stratégie et d'un plan d'actions communs** pour les prochaines années.

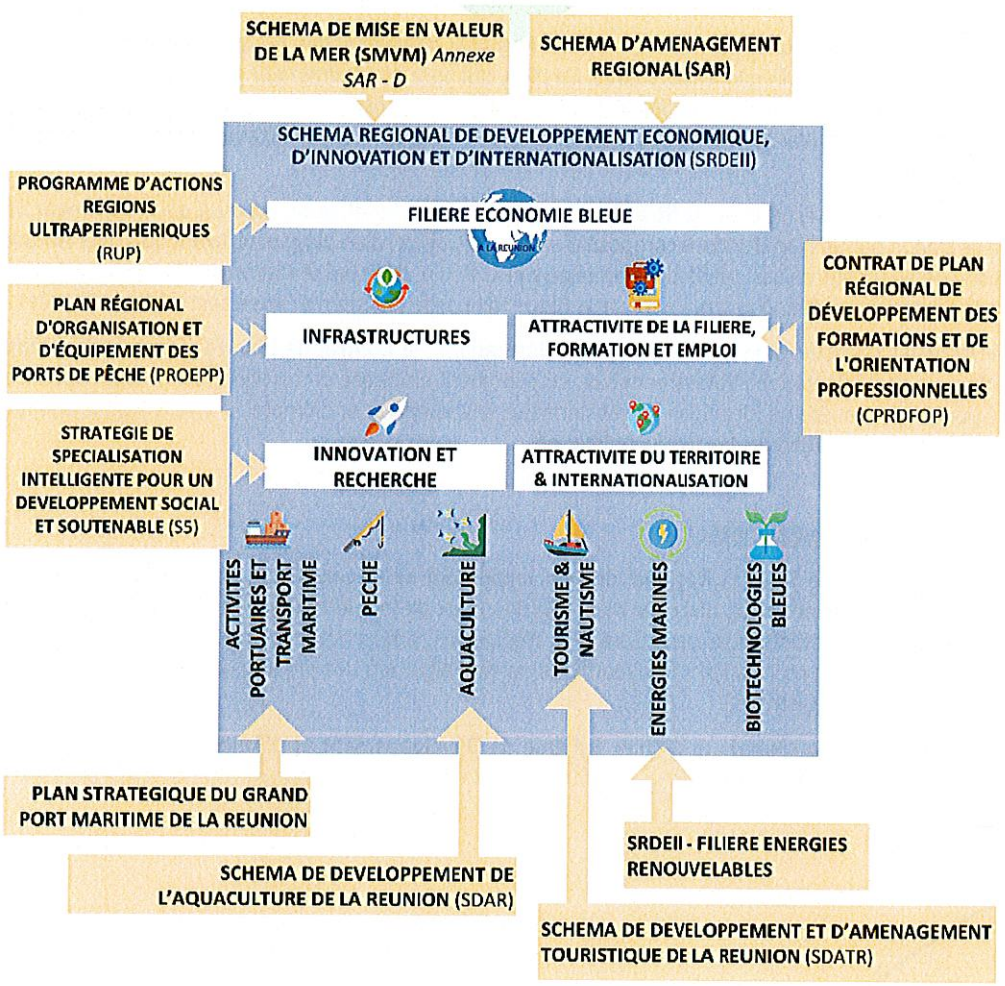
GOUVERNANCE DE FILIÈRE & COOPÉRATION RÉGIONALE



Cartographie de la filière

Divers documents stratégiques encadrent **le développement de l'Economie Bleue et/ou un sous-ensemble de cette filière globale.** Le schéma ci-dessous représente l'ensemble des schémas connexes au SRDEII.

SCHÉMA



A l'échelle de la filière Economie Bleue

· Le **Document Stratégique de Bassin Maritime Sud Océan Indien** est élaboré par le Conseil maritime ultramarin de bassin (CMUB), rassemblant 71 membres répartis en 6 collèges. Sa présidence est assurée conjointement par les préfets de La Réunion, de Mayotte et des Terres australes et antarctiques françaises. Document opposable, le DSBM en cours propose un état des lieux et une stratégie de développement pour les territoires français pour la période 2020-2026.

· Acteur majeur de l'Economie Bleue, le **plan stratégique du Grand Port Maritime de la Réunion** recense les actions visant à renforcer la connectivité maritime, investir dans l'économie bleue, améliorer les moyens au service des opérations de dragage et de manutention, accueillir davantage de croisières et accompagner la dématérialisation des opérations.

· **Le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM)** adresse de manière spécifique dans le cadre du **Schéma d'Aménagement Régional (SAR)** les objectifs suivants : protéger les écosystèmes littoraux pour accompagner le projet d'aménagement et de mise en valeur du littoral porté par le SAR (1) ; organiser les activités littorales (2) ; contenir le développement urbain en cohérence aux objectifs du SAR (3).

A l'échelle des 4 axes de travail retenus dans le contrat de filière

· Le PROEPP (Volet Infrastructures portuaires) : **le Plan Régional d'Organisation d'Equipement des Ports de Pêche** est un outil mis en place par la Région depuis 2018. Ce plan, qui sera prochainement réactualisé, a permis d'établir un diagnostic de l'équipement des ports de pêche, de recenser les besoins auprès des concessionnaires, des gestionnaires de ports, des intercommunalités mais aussi d'identifier des axes de travail prioritaires, préalables au versement du FEAMP.

· La S5 (Volet Innovation et recherche) : **la Stratégie de Spécialisation Intelligente pour un développement Social et Soutenable** se traduit par un plan d'actions composé d'un état des lieux , d'un diagnostic fixant quatre orientations, de la déclinaison opérationnelle de ces orientations en quatre priorités et de la présentation des thématiques prioritaires en matière de Recherche et d'Innovation. L'Economie Bleue fait partie des thématiques sectorielles abordées.

· Le CPRDFOP (Volet Attractivité de la filière, emploi et formation) : **le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles,** actuellement en phase de révision, est un outil essentiel de la politique régionale en matière de formation professionnelle, d'orientation et d'emploi. Il vise à établir une feuille de route partagée sur les orientations et priorités politiques.

A l'échelle des activités professionnelles

· Le SDAR (Aquaculture) : **le Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture** est actuellement en cours de réalisation. Cette étude permettra de disposer d'un état des lieux de la filière aquacole et ainsi d'une cartographie des sites d'aquaculture existants. Elle permettra à la Région de rédiger sa stratégie pour le développement de son aquaculture notamment en relançant la dynamique de réhabilitation des sites aquacoles. Le schéma concerne l'aquaculture marine et continentale.

· Le SDATR (Tourisme et Nautisme) : le dernier **Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de la Réunion.** Il sera prochainement révisé.

2.2. FINALITÉS DE LA FILIERE FACE AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ET LEVIERS D'ACTION

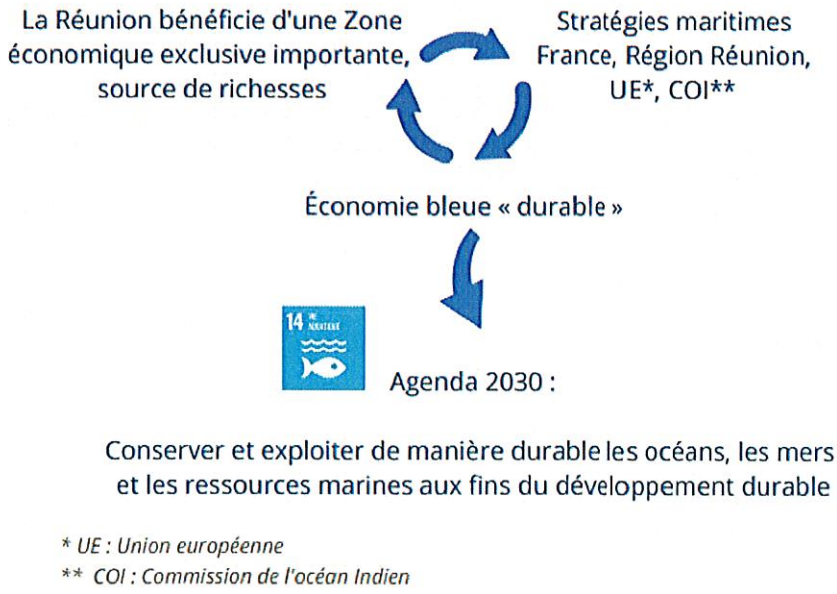
« La santé des océans est une condition préalable à une économie bleue florissante. La pollution, la surpêche et la destruction des habitats, conjuguées aux effets de la crise climatique, sont autant de menaces pour la richesse de la biodiversité marine dont dépend l'économie bleue. Nous devons développer une économie bleue durable dans laquelle **la protection de l'environnement et les activités économiques vont de pair.**

Tous les secteurs de l'économie bleue, y compris la pêche, l'aquaculture, le tourisme maritime, le transport maritime, les activités portuaires et la construction navale, doivent réduire leur impact sur l'environnement. Une utilisation durable des ressources permettra **de créer des solutions aux énergies fossiles et à la production alimentaire nécessaire.**

Dans cet enjeu mondial, la France a un rôle majeur à jouer puisque grâce à ses Outre-mer, elle possède le deuxième espace maritime du monde derrière les États-Unis. A dire sa responsabilité dans le domaine de l'économie bleue et dans la mise en œuvre avec l'Union européenne d'une véritable politique maritime mondiale à l'instar du Canada. »

L'économie réunionnaise est encore peu tournée vers la mer alors que l'île bénéficie d'une zone économique exclusive (ZEE) importante (330 000 km²), source de richesses ».

ÉCONOMIE BLEUE



** UE : Union européenne*
*** COI : Commission de l'océan Indien*

Insee Analyses La Réunion · n° 75 · Octobre 2022 – « Économie bleue à La Réunion : des activités en hausse et à forte valeur ajoutée »

2.3. ANALYSE SWOT

FORCES

- Une filière **en croissance**, avec une croissance des emplois moyenne de 4,5% par an
- Une **ambition partagée** entre institutions (Etat, Région), professionnels, partenaires économiques de développer le potentiel de l'Economie Bleue sur le territoire
- Des **projets existants** et des **pistes de partenariats** qui participent déjà à l'attractivité de la filière mais aussi celle du territoire
- Des **dispositifs d'aide** mis en place par l'Europe, l'Etat et la Région Réunion : FEAMP devenu FEAMPA, FEDER, INTERREG, FSE, plans de relance, Contrat de Convergence et de Transformation (CCT)...

OPPORTUNITES

- Des **documents stratégiques connexes** qui permettent d'avoir d'ores et déjà un **état des lieux** sur certains volets de l'Economie bleue et des orientations stratégiques, permettant ainsi une **capitalisation** des connaissances et la **garantie d'une continuité** dans le cadre du plan d'actions du contrat de filière
- Mise en place d'un **baromètre de l'Economie Bleue par le Cluster Maritime**, pour les années à venir, ce qui permettra d'actualiser les chiffres et notamment d'identifier de mesurer plus précisément les activités de whalewatching

FAIBLESSES

- Une filière dont les **contours restent à clarifier** (acteurs économiques et grand public) pour une meilleure compréhension des opportunités à venir et des synergies potentielles
- Une **gouvernance à définir** : les acteurs du territoire participent déjà à plusieurs instances et groupes de travail sur des sujets spécifiques et sont dans l'attente d'un chef de file qui amènera du liant entre les différents initiatives à la Réunion

MENACES

- Le **risque de confusion** entre les enjeux spécifiques à une activité professionnelle, un métier et les enjeux communs à adresser par l'ensemble des acteurs de la filière Economie Bleue
- Les **difficultés** exprimées par certains acteurs de se lancer dans l'exercice de la **prospective** (dans les besoins futurs en emplois, dans le développement d'une offre de services complète, la diversification d'activités intégrant les enjeux de développement durable) en raison des **enjeux à court terme** sur lesquels ils doivent se pencher au quotidien (difficultés budgétaires liés à des coûts de fonctionnement élevés, manque de disponibilité pour participer à des travaux de concertation...)

3. Stratégie et feuille de route operationnelle

3.1. STRATÉGIE DE LA FILIÈRE

Une stratégie de filière indique une orientation collective et ne doit en aucun cas freiner les développements individuels des entreprises qui restent souveraines de leur développement.

Le contrat de filière Economie Bleue

Comment développer et promouvoir les activités économiques liées aux océans, mers et côtes à la Réunion ?



Enjeu :

- Partage d'une **vision commune** par les acteurs de la filière (professionnels, partenaires institutionnels...) = Identification d'un « **dénominateur commun** » entre chaque sous-filière

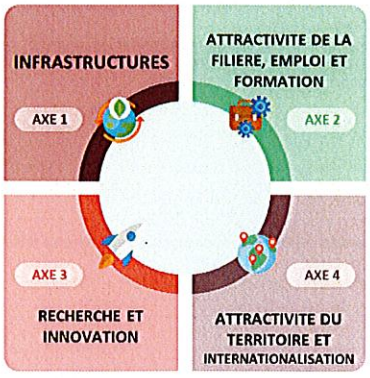
Déclinaison opérationnelle :

- Un engagement à contribuer à la mise en œuvre d'une **FEUILLE DE ROUTE** pour avoir des résultats concrets, alignés sur les grands objectifs du territoire et portés par la Région Réunion

3.2. VUE SYNTHÉTIQUE DU PLAN D'ACTIONS

Le contrat consiste, dans le cadre de la stratégie de filière, à déployer le plan d'action suivant, issue du comité du 22/02/2023.

ZOOM



Zoom sur axe 1 – Infrastructures :

· Soutenir le développement des infrastructures et sites « bleus »

· Développer les activités de réparation, déconstruction navale et la gestion des déchets associés

3.1. DÉTAIL DES FICHES ACTIONS

3.1.1 FICHE ACTION 1.1 : SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET SITES « BLEUS »

Pilotes :

- Région Réunion
- DMSOI

Forces

- Des infrastructures et des **sites existants à réhabiliter/remettre à niveau**
- Des **retours d'expérience** sur lesquels s'appuyer pour mener à bien les nouveaux projets d'aménagement

Opportunités

- La Réunion commence à être identifiée comme une destination nautique et donc un territoire attractif dans certains domaines. Le **développement des connaissances et l'engagement des acteurs** pour préserver la biodiversité pourrait permettre de faire le lien avec d'autres activités.
- Les ports sont maintenant **soumis à l'obligation d'établir un diagnostic environnemental** : il peut s'agir d'une opportunité pour mieux instaurer une logique durable dans l'exploitation des infrastructures mais une peut être perçue contrainte.

Faiblesses

- Des projets de développement/ouverture/réhabilitation **complexes** avec des **délais** de concertation et mise en œuvre de solutions **assez longs** par rapport aux **besoins à court terme** évoqués par les professionnels
- **L'accès au foncier et à l'eau de mer** restent toujours des problématiques auxquelles sont confrontés les porteurs de projet.

Menaces

- Des difficultés dans l'exercice de la **prospective** liés aux enjeux à court terme
- Les acteurs trouvent qu'il **manque un peu d'éléments statistiques** sur les activités de tourisme littoral à travers les ports. Il serait intéressant de les recenser pour mettre en valeur l'apport économique et touristique des ports sur les filières nautiques.

Rappel des problématiques et enjeux identifiés par les acteurs de la filière

Saturation # Optimisation

- Les problématiques de **saturation des ports, l'optimisation des espaces et de coûts de fonctionnement élevés** sont des sujets bien connus des gestionnaires et usagers des ports de la Réunion.
- Quelles **autres solutions** pour mettre en place des anneaux hors bassin ? **Ports à sec** ?
- La Réunion est aujourd'hui dans l'incapacité à prendre en charge / remorquer certains navires.

Remise à niveau

- Gestionnaires de port conscients des besoins de **prospective** (attractivité, décarbonation...) et **d'adaptation** des infrastructures aux changements climatiques. Mais **projection des acteurs limitée** par les enjeux à court terme pour **remettre à niveau des infrastructures** (arrachements au niveau des pontons en raison de la houle par exemple) .
- Nécessité d'améliorer la **qualité de service proposée par les opérateurs professionnels**. La formation de ces opérateurs doit être renforcée.

Attractivité # Offre 360

- Comment **repenser l'aménagement des ports** pour en faire des sites touristiques et de loisirs **attractifs** (peu d'éléments statistiques sur les activités de tourisme littoral à travers les ports), dans une **logique de durabilité** ?
- Comment développer des espaces dédiés aux **services annexes** dans l'optique d'offrir une **offre complète aux usagers des ports** ?
- Comment **fluidifier les échanges** entre les différents acteurs et faire en sorte que la communication soit circulaire ?

Foncier # Eau de mer

- L'accès au **foncier** et à **l'eau de mer** sont deux défis auxquels sont confrontés les professionnels. Or il s'agit de **prérequis** à de nombreuses initiatives et expérimentations dans des activités prometteuses, telles que l'aquaculture.

Projets connexes, points incontournables, prérequis

- Projets du **Grand Port Maritime de la Réunion** autour du **remplacement** et de la **rénovation de l'outillage portuaire** mais aussi **de la préservation des ressources** (Schéma directeur du patrimoine nature, actualisé tous les 2 ans)
- **Projet d'aménagement de la zone arrière portuaire** : réflexion à poursuivre sur l'exploitation des surfaces dédiées
- Etude à venir sur le **navire zéro carbone à la Réunion** par le **Cluster Maritime** (périmètre = petits navires côtiers et notamment de plaisance)
- Au-delà des infrastructures et sites techniques, développer et sécuriser des **bassins de baignade** avec **renouvellement des équipements de protection** afin de garantir l'accessibilité de la mer.

Facteurs de succès

- **Animation de la communauté portuaire/technique** pour permettre un **échange des bonnes pratiques**
- Rester attentifs par rapport aux possibilités de **covalorisation** (aquacole/photovoltaïque > agrivoltaïsme)
- **Raccourcir les délais** des démarches administratives

Moyens à mobiliser

- **FEAMPA** sur budget d'investissement
- Actualisation du **PROEPP**
- Définition du **Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture (2023-2027)** : propositions d'infrastructures à venir, mise en place du dispositif de plan de compensation du surcoût en soutien aux associations professionnelles en formation
- Se rapprocher des **communes** et potentiellement de **parties prenantes « nouvelles »** telles que les agriculteurs pour **identifier des pistes d'exploitation du foncier (PLU)** et proposer des projets

Propositions d'actions à venir

COURT TERME

 # Stratégie

- Définir une **stratégie d'adaptation des infrastructures aux changements climatiques**
- Solliciter des organisations à **l'échelle nationale** pour **réaliser un benchmark et identifier les bonnes pratiques, des pistes de solution** déployées dans des ports ayant rencontré des problématiques similaires

 # Compétences

- **Proposer des modules de formation adaptés** au personnel d'EPCI qui n'ont pas de « bagage » maritime
  - ✓ Des mutualisations semblent accessibles sur le volet formation : il serait intéressant de se rapprocher du CNFPT pour définir une formation adaptées au personnel d'EPCI qui n'ont pas de « bagage » maritime.

 # Optimisation

- Proposer une **gestion de places entre ports** pour permettre aux plaisanciers de **stationner d'un port à l'autre**

 # Aquaculture

- **Réhabiliter le site aquacole de L'Etang-Salé** pour le retour du centre technique aquacole dédié à l'expérimentation, la recherche et l'innovation (en raison des surfaces disponibles) **> Publication d'un AMI à venir**
- **Développer une écloserie collective** pour de l'aquaculture en eau douce

MOYEN/LONG TERME

 # Rayonnement

- Développer un **espace complémentaire d'accueil** (sur terre) pour **accueillir les navires de compétition** (tours du monde) et devenir une **escale** pour ces compétitions

 # Connaissances

- Développer les **connaissances** des acteurs pour **préserver la biodiversité** et faire ainsi le lien avec le **développement d'autres activités** au sein des ports
- Recenser les activités de tourisme littoral à travers les ports pour **mettre en valeur l'apport économique et touristique des ports sur les filières nautiques**
- Etudier les possibilités de **développement des énergies marines** sur le territoire (lien avec la filière Energies Renouvelables)

- **Aménager de nouveaux espaces techniques** au service du développement et de la recherche dans les domaines de l'aquaculture, des biotechnologies, de l'halieutique, de l'environnement marin... ou autres activités de Economie Bleue (2024-2027)

3.1.2 FICHE ACTION 1.2 : DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE RÉPARATION, DÉCONSTRUCTION NAVALE ET LA GESTION DES DÉCHETS ASSOCIÉS

Pilotes :

- Région Réunion
- Cluster Maritime
- Syndicat de l'Importation et du Commerce de La Réunion (SICR)

Forces

- **Exploitation des moyens d'échouage** (slipway, élévateur à sangles) en vue des arrêts techniques des navires : les moyens existants du GPMDLR fonctionnent et sont au service des entreprises de réparation navale
- **Formalités administratives** pour la déconstruction de navire **simples** avec une seule déclaration à faire sur Internet

Faiblesses

- **Capacité limitée** des infrastructures réunionnaise pour le carénage des navires obligeant aux armateurs de se tourner vers l'étranger
- **La gestion des déchets** et la **règlementation** sont les principaux freins à la mise en œuvre des actions de déconstruction : des difficultés dans le traitement des déchets et notamment l'évacuation des matériaux extraits
- **Offre actuelle** sur barge de « soutage » **insuffisante**.

Opportunités

- **Présence de Piriou Réunion et ENDEL Réunion** qui pourrait faciliter la relance d'une interprofession de la réparation navale et ainsi maintenir à l'échelle locale une partie des marchés de réparation navale de la Marine nationale, de la pêche hauturière et des navires à passagers

Menaces

- **CNOI** = acteur phare dans la zone Océan Indien

Rappel des problématiques et enjeux identifiés par les acteurs de la filière

Compétitivité

- **Capacité limitée** des infrastructures réunionnaises (saturation des espaces) pour le carénage des navires obligeant aux armateurs à **se tourner vers l'étranger**
- **Compétitivité à renforcer**, notamment face aux activités d'autres structures comme la CNOI à l'Ile Maurice
- Appui de l'APER pour les activités de déconstruction de navires de plaisance mais un **modèle économique qui reste à définir pour les autres navires**

Economie circulaire

- L'APER a identifié **entre 100 et 150 bateaux** (plaisance) à déconstruire sur l'île.
- **La gestion des déchets** et la **règlementation** sont les principaux freins à la mise en œuvre des actions de déconstruction
- Filière de **valorisation de la déconstruction** à structurer

Offre # Compétences

- Un armateur a besoin de services annexes à la phase d'arrêt technique de son navire : soutage / traitement des soutes (nettoyage) / accueil hôtelier suffisant à proximité / traitement des pots de peinture de carène après utilisation. **Offre actuelle** sur barge de « soutage » **insuffisante.**
- Comment augmenter **l'offre de services** en matière de réparation et déconstruction navale ?
- Nécessité de **développer des formations complémentaires** aux modules existants

Projets connexes, points incontournables, prérequis

- **Projet d'acquisition du dock flottant** par le Grand Port Maritime de la Réunion (dock neuf dont la livraison est prévue en 2024)
- Projet de **remise à niveau du slipway**
- **Remise à niveau des anciens entrepôts céréaliers** pour le développement d'activités de réparation navale (projet entrant dans le cadre du dispositif territoire d'industrie du TCO)
- **Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'APER** pour l'installation d'un centre de déconstruction navale
- De potentielles opportunités sur des activités de **construction** avec un **appel d'offres lancé pour le futur navire école**

Facteurs de succès

Moyens à mobiliser

- S'appuyer sur les besoins en compétences remontés par les professionnels, notamment dans le cadre d'entretiens menés pour **l'étude prospective sur la gestion des emplois et compétences de la filière maintenance construction et déconstruction navale en 2021**
- **Étude menée par CINav sur référentiel national**, partagée aux acteurs de la formation
- Appui sur le plan **régional de prévention des déchets**
- Appui sur le SICR et sa feuille de route 2022-2024 pour la **plateforme Inter filières REP**

Propositions d'actions à venir

COURT TERME | **MOYEN TERME** | **LONG TERME**

Surfaces

- **Mettre à disposition le foncier** nécessaire pour la filière de déconstruction

Diffusion # Collectif

- Enclencher une **démarche de concertation** pour impulser une dynamique de travail autour de la **décarbonation des navires**
- Faciliter le partage d'information par la **mise en place d'une plateforme commune** à la filière

Offre

- Développer dans un périmètre restreint autour du Port une **offre de services complète** pour les armateurs

Déchets

- Identifier les **gisements de déchets** (mutualisation possible avec proches voisins) et les **modalités d'entreposage/traitement**
- **Développer des infrastructures locales** pour les activités de **collecte** et de **valorisation des déchets**
- Obtenir l'évolution de la réglementation pour avoir le droit de considérer un navire comme un déchet pour le déconstruire

3.1.3 FICHE ACTION 2 : ATTRACTIVITÉ DE LA FILIÈRE, FORMATION ET EMPLOI

Pilotes :

- Région Réunion
- Académie de la Réunion

Forces

- Des **actions de formation existantes** : des formations initiales et continues proposées par l'Ecole d'Apprentissage Maritime de la Réunion (EAMR), Lycée Léon de Lépervanche, Lycée Evariste de Parny
- Actions et projets (Classe de mer etc...) pour **développer une culture dès le plus jeune âge**
- **Soutien des associations** qui participent activement à l'acculturation des jeunes vis-à-vis de la mer
- Des initiatives individuelles, à ne pas freiner, mais à **inscrire dans une logique de concertation renforcée entre les différents acteurs supports** : une programmation à construire et à tenir à jour par les acteurs du territoire pour éviter les doublons et/ou chevauchements

Opportunités

- Des **visites d'établissement en Bretagne et Normandie** pour recueillir les bonnes pratiques d'autres régions tant sur l'adaptation des cartes de formation que sur l'aménagement du futur bateau école
- **Le financement des études préalables et de programmation pour la réalisation du Campus International des Métiers de l'Océan** (CIMO), dont le Lycée de la mer (prévu pour 2027) a été approuvé en Commission permanente du 27 octobre 2020, et il existe des dispositifs de type CMQ / Campus Ouvert, qui ont également pour vocation d'offrir un espace réactif d'échange entre le secteur économique et le secteur de la formation, pour à la fois travailler sur du très court terme et du long terme dans un esprit de décloisonnement

Faiblesses

- **Représentation floue et étriquée** de la filière (filière économie bleue = pêche et Grand Port) et des « évènements catastrophes » ternissant l'image entière de la filière
- **Déficit d'information** sur les activités de la filière
- **Difficultés** pour certains secteurs **de se projeter sur les besoins en personnel** (volume et compétences), encore plus sur **les besoins en formation**, difficultés à se projeter au de là d'un court terme
- **Difficultés** pour les institutionnels et organismes de formation de définir une offre (volume et programmes) qui soit en adéquation avec des besoins qui sont sur du long terme
- Financements de la formation continue **jugés insuffisants**
- **Difficulté de concertation** : carrefour de plusieurs compétences (économiques, éducatives, formation professionnelle...) serait intéressant d'avoir une entrée métier (et s'adresser à tout type de public)
- Représentativité de certaines activités dans l'Economie Bleue > par exemple, **manque de reconnaissance de l'activité whale-watching** locale émergente au sein de la filière maritime qui demande un cadre réglementaire spécifique pour professionnaliser la filière à travers notamment de la formation

Menaces

- Des **métiers « en tension »** mais correspondant in fine à un faible nombre d'emplois rendant difficile une structuration locale de filière de formation
- **Contraintes réglementaires** pour encadrer les sorties scolaires en mer

Rappel des problématiques et enjeux identifiés par les acteurs de la filière

Attractivité

- Un **manque d'attractivité** observé et un **manque de connaissances des opportunités professionnelles** offertes par les métiers de l'Economie Bleue, dû à une **vision étriquée** à un ou deux secteurs
- Nécessité de mettre en place un **plan de communication** sur la filière professionnelle sur 5 ans

Emploi et formation

- Des **difficultés de prospective** pour les professionnels sur les besoins en recrutement (volume et compétences) et en développement de compétences (formation continue)
- Des **difficulté de concertation** entre toutes les parties prenantes impliquées sur ces sujets : carrefour de plusieurs compétences (économiques, éducatives, formation professionnelle...)
- **Comment soutenir les professionnels** dans le recrutement et la formation de leurs salariés en adaptant l'offre de formation locale (initiale et continue) ?

Durabilité # Transition

- Comment sensibiliser les acteurs professionnels à **l'intégration de chercheurs** ou doctorants (ex: dispositif CIFR, Convention industrielle de formation par la recherche) dans leurs équipes pour travailler le caractère soutenable/durable de leurs activités ?

Projets connexes, points incontournables, prérequis

- Projets de la **DIRED** : développement de sa collection « secteurs », partenariat ONISEP, projets « Parcours de vie »
- Déploiement du **SPRO** (Service Public Régional de l'Orientation), avec ses rencontres territoriales pour informer sur les métiers et formation, en cours de programmation sur la filière EB
- Futur **CPRDFOP** (Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles)
- Projet « **Gard' la mer** » porté par l'Etat, les Apprentis d'Auteuil Océan Indien et EAM
- **Sollicitation** de l'Etat lors d'une visite ministérielle pour **l'ouverture d'une antenne de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime** (ENSM) dans le but de former des officiers

Facteurs de succès

- L'identification d'un **chef de file** pour donner un coup de projecteur fort sur la filière
- **Capitalisation** sur l'engagement fort des acteurs et les initiatives déjà lancées et en cours
- **Réflexion inter-OPCO** pour dépasser les limites des branches professionnelle
- Un point d'attention remonté sur le **fait de veiller à fournir des efforts proportionnels aux besoins réels** de la filière en termes d'emplois

Moyens à mobiliser

- **Appui sur outils existants** : Missions d'observation menées par Réunion Prospective Compétences (RPC), les FCIL (Formation Complémentaire d'Initiative Locale), dispositif de vivier sectoriel du Pôle Emploi, GPEC déjà réalisées sur les métiers de la réparation navale, sur les métiers industrialo-portuaires, suivi d'indicateurs économique sur l'Economie Bleue par le Cluster Maritime
- **Lancement de dispositifs de préqualification** qui permettra immersions et approfondissement des connaissances en 2023 (piloté par la DFPA)

Propositions d'actions à venir

COURT TERME

Retour d'expériences

- Lister les **initiatives passées** de communication et les acteurs porteurs (ex : semaine bleue, Apprentis d'Auteuil, CMA CGM) et analyser leurs impacts

Etat des lieux

- **Cartographier la filière par sous-filières et activités et identifier une nomenclature commune** (appui sur travaux menés à l'échelle nationale) pour de meilleures clés d'entrée
- **Croiser les GPEC existantes** et s'appuyer sur l'observatoire (RPC) et identifier les **métiers en tension**
- Cartographier les **passerelles possibles** et vérifier la couverture des besoins par les formations professionnelles à la Réunion et en métropole

MOYEN TERME

Communication

- **Déployer un plan de communication**
  - ✓ **Messages clés :** L'économie bleue c'est quoi ? ; Un secteur formel et encadré ; Une filière qui connait une importante évolution, tant au sein des activités traditionnelles que par le développement de nouvelles activités
  - ✓ **Objectifs:** susciter des vocations (plus jeunes/ long terme) ; dynamiser l'emploi (public insertion et recherche d'emploi / court terme) ; favoriser la mise en place de matériels et infrastructures (institutionnels)
  - ✓ Exemple de support : **publication régionale** sur l'économie bleue en co-portage avec les acteurs de la filière)

Sensibilisation

- **Développer la sensibilisation au milieu marin** (richesse, fragilité, opportunités) dans les classes primaires et secondaires pour tous (en mobilisant par exemple des réseaux d'association)
- **Soutenir et promouvoir les plateformes de contenu en ligne** (telle qu'OMEGA, proposant un parcours de formation sur l'observation respectueuse accessible au grand public) et **y proposer des modules de formations multithématiques** et diversifiés et pérennisation de la plateforme **CEDTM**
- **Développer les BIMER** (brevet d'initiation à la Mer) comme **vecteur de découverte,** et en particularité permettre la certification

LONG TERME

Coopération

- **Développer le projet de Lycée de la Mer et lui conférer une dimension régionale** avec une ouverture OI pour passer des seuils d'apprenants, ouvrir des nouvelles formations...
- **Créer des partenariats avec d'autres régions de France et ultrapériphériques** (discussions en cours avec DIRED de la Région Bretagne)
- En s'appuyant sur le Lycée de la Mer, créer un **Campus des métiers et de la qualification**

Adaptation # Offre de formation

- « **Colorer les diplômes** » pour permettre à des compétences sur les métiers en tensions de s'exercer dans des activités de la filière (ex: chaudronnier)
- Déployer des **modules courts complémentaires aux formations existantes** (« navalisation » des actions de formation)
  - ✓ Développer à la Réunion une **mention complémentaire** opérateur polyvalent subaquatique. (*Commencer par la formation continue qui permet de rapidement mieux quantifier le besoin, puis si opportun, développer la formation initiale)*
  - ✓ **Etudier l'opportunité d'adhérer à la CINAV** afin de dispenser des modules complémentaires permettant de travailler dans la construction navale
- Développer les **formations en alternance,** pour les formations techniques et industrielles, avec un réseau d'entreprises identifiées
- Faire le lien entre les formations professionnelles en lycée et la formation des acteurs des filières sous-marines
- **Construire un bateau école :** livraison du bateau prévu pour fin mars 2024 (financement REACT-EU). Discussions en cours pour ouvrir le périmètre d'intervention

3.1.4 FICHE ACTION 3 : INNOVATION ET RECHERCHE

Pilotes :

- Région Réunion
- Institut Bleu/CITEB
- Agence Régionale de l'Innovation

Forces

- L'échelle réduite de l'écosystème permet de tisser des **liens interpersonnels forts**
- **Un tissu universitaire et recherche très actif**
- Des industries locales ayant les **moyens de co-financer l'acquisition de matériels** onéreux
- **La stratégie de spécialisation intelligente sociale et soutenable** (S5) prévoit des actions transversales et thématiques en faveur de la recherche et de l'innovation, ainsi qu'une feuille de route spécifique pour l'économie bleue, dont la mise en œuvre doit être assurée collectivement dans le cadre du Réseau Régional d'Innovation « Economie bleue », réunissant a minima les acteurs de la recherche, des entreprises et de l'accompagnement, animé par l'Agence d'innovation

Opportunités

- La Réunion comme **hot spot mondial de la bioéconomie marine tropicale** : possibilité d'explorer de multiples champs de recherche et d'innovation tels que l'aquaculture, la bioéconomie marine tropicale, les biotechnologies marines, les énergies marines, le tourisme côtier ou encore les risques littoraux
- **L'intérêt collectif** et **l'investissement public** en faveur des projets à impact environnemental positif et offrant des alternatives plus responsables
- Pour la pêche, le suivi des espèces démersales et débarquées est assuré au niveau local, ce qui permet à La Réunion de **recueillir des données de suivi fiabilisées et de les exploiter pour encadrer la pêche**
- La feuille de route de l'Institut Bleu qui n'est pas encore finalisée et **peut être enrichie**
- La feuille de route « Economie bleue » de la S5 à **enrichir** de façon complémentaire aux démarches engagées dans le cadre du SRDEII
- **L'accès et la communication autour des dispositifs de financement disponibles :** FEAMPA, FEDER Innovation, Plan de relance de l'Etat, FIM, CCT

Faiblesses

- **La petite taille des TPE / PME réunionnaises :** les équipes ne sont pas structurées ni suffisamment expertes en interne pour assurer la veille réglementaire, la réalisation en autonomie de dossiers de financements (CIR, thèses CIFRE, fonds européens) et la veille pour identifier des partenaires potentiels travaillant sur des thématiques connexes
- Le **volume des échantillons et prototypes à réaliser trop faible** pour rentabiliser les investissements dans des équipements spéciales (France métropolitaine, Australie, Etats-Unis)
- Des **compétences ultra spécifiques absentes** du territoire pourtant nécessaires au développement de projets innovants
- Un manque de vision d'ensemble, **des acteurs qui ne se connaissent pas toujours**
- Un manque de dialogue entre scientifiques et privés qui freinent la transformation des résultats de recherches en innovations viables
- Des CRT qui **ne couvrent pas l'ensemble des domaines** sur lesquels les entreprises auraient besoin d'appui et une absence de vision commune sur les axes prioritaires de R&I
- **La difficulté à mobiliser des ressources** pour répondre aux dossiers de financement

Menaces

- **L'augmentation du prix du fret et les crises sanitaires** ralentissant l'envoi/réception d'échantillons et la commande de matériel
- Les **critères d'éligibilité** à certains fonds de financement (ne sont éligibles que les porteurs de projets et non les partenaires)

Rappel des problématiques et enjeux identifiés par les acteurs de la filière

 # Accompagner les entreprises

- Comment aider les entreprises à **identifier clairement les ressources financières, techniques et humaines à disposition** pour développer l'innovation en amont et jusqu'à la phase d'industrialisation ?
- Comment **renforcer la collaboration déjà existante** entre les scientifiques et les industriels ?
- Comment encourager les entreprises à **se tourner vers l'extérieur pour chercher de l'aide, un appui humain et technique ?**

 # Fédérer l'écosystème R&I : entreprises, recherche et CITEB

- Comment mettre en lien les différents acteurs travaillant sur des problématiques connexes pour **créer des synergies, mutualiser les efforts et les ressources**, limiter les travaux en doublon ?
- Comment **faciliter les échanges** entre la recherche et les entreprises (temporalité, vocabulaire) ?
- Définir clairement les **rôles et domaines couverts par le CITEB/Institut Bleu** et autres structures d'accompagnement à l'innovation

 # Collaborer et anticiper

- Comment mieux **identifier en local les entreprises privées** vers qui **transférer des connaissances** ?
- Comment créer une **relation partenariale transparente** au service de la **commercialisation** des innovations technologiques par les entreprises / industriels ?
- Quel modèle de partenariat pour **cofinancer la recherche et répartir la valeur** entre les acteurs (CITEB, public, privé, associatif) après la mise sur le marché ?
- Comment **anticiper collectivement à 2-3 ans** les problématiques des entreprises à traiter par le CITEB/Institut Bleu ?

Projets connexes, points incontournables, prérequis

- Impliquer des représentants des acteurs **privés et publics**
- S'appuyer sur le **plan d'action S5** et les actions mises en œuvre et financées dans ce cadre, y compris le **RRI « Economie bleue »**

Facteurs de succès

- Une **vision partagée des projets porteurs et à vocation d'internationalisation**, y compris en matière de recherche
- Une **circulation transparente des informations clés** au sein de l'écosystème (travaux et initiatives engagés, moyens disponibles, besoins etc.)
- Une **cartographie claire et partagée** des rôles et modalités d'accompagnements à disposition des entreprises
- La **mutualisation** de moyens et ressources
- L'identification d'un **organisateur / animateur** d'écosystème pour organiser des rencontres et visites terrains des acteurs

Moyens à mobiliser

Plans structurels :

- Fiches FEAMPA existantes
- Fiches FEDER en construction
- INTERREG
- France Relance / France 2030

Autres financements

- Financements compétitifs européens
- PEPR France 2030
- Horizon 2030 Europe

Propositions d'actions à venir

COURT TERME

 # Cartographie **# Mise à disposition**

- Lister et qualifier les **financements** disponibles (critères, niveau de difficulté, délais) afin d'orienter et de cadrer les projets
- Se doter d'un **outil digital de mise en commun des données** afin de :
  - ✓ Cartographier les **besoins** communs au sein et à l'extérieur de la filière à **mutualiser** pour prioriser les investissements et mutualiser les commandes publiques
    - *Exemples de besoins : équipements de tests et prototypage, compétences, financements, veille réglementaire, certification etc.)*
    - *S'appuyer sur les organisations interprofessionnelles pour regrouper les demandes des professionnels et mutualiser les besoins techniques et humains*
  - ✓ Cartographier les **acteurs** et mettre à disposition les informations au sein de l'écosystème
    - *Acteurs institutionnels pouvant accompagner sur les dossiers de financement et la veille réglementaire*
    - *Centres de ressources techniques, organisme de recherches : ressources techniques et humaines*
    - *Industriels, entreprises, porteurs de projet : thématiques et domaines d'expertises*
  - ✓ Mettre à disposition les **études** menées notamment par la Région

 # Stratégie **# Priorisation**

- Coconstruire un **plan stratégique** à horizon 2030 partagé par les acteurs, privés, publics et institutionnels
- Identifier et communiquer sur les **axes prometteurs** :
  - ✓ Réaliser un **benchmark** d'initiatives et infrastructures inspirantes pour les acteurs
  - ✓ **Synthétiser** les documents cadres (S3/S5 et France 2030)
  - ✓ Identifier les **actions prioritaires** en fonction de leur **urgence environnementale** (ex : Tourisme durable, Gestion des déchets, EMR, Potabilisation etc.)
- Développer les **connaissances** et des **solutions de prévention, gestion et remédiation des risques environnementaux et écosystémiques** (ex : requin, cyclones, houle etc.)

 # Capitalisation **# Réseau**

- Organiser des **moments d'échanges** pour :
  - ✓ Capitaliser sur les **retours d'expérience** des initiatives et filières ayant précédemment échoué *(ex : ARDA, ARVAM)*
  - ✓ Créer du **lien** et de la **convivialité** entre petits groupes d'acteurs travaillant sur des thématiques connexes
  - ✓ Organiser des **rencontres terrain** pour consolider les initiatives existantes de visites de chercheurs et scientifiques dans les usines et au sein des TPE / PME

MOYEN TERME

Développement connaissances

- Mettre en place un **observatoire du continuum terre-mer,** permettant de prendre des mesures pour améliorer /limiter des situations observées
- Développer des recherches visant **à mieux qualifier et quantifier la biodiversité des milieux marins, côtiers et littoraux** pour quantifier les impacts anthropiques sur la biodiversité, la santé environnementale, réaliser le suivi de l'efficacité de mesures conservatoires ou de gestion
  - *Investir dans le suivi des espèces démersales et hauturières pour s'orienter vers une pêche durable*
  - *Mesurer l'impact des déchets et de la pollution*

Compétitivité # Rayonnement

- Développer une **station côtière de recherche de renommée internationale**
- S'appuyer sur des **compétences locales** pour construire des **offres différenciantes** à l'international
  - *Aquaculture : optimisation des systèmes de production, maintien de la diversité génétique, recherche sur de nouvelles espèces (algues, poissons et autres modèles) à haute valeur ajoutée et développement de nouvelles productions, notamment de microalgues*
  - *Biotechnologies : développement d'outils innovants de détection de polluants, de pathogènes émergents et de biotoxines dans les milieux et les produis marins, et exploration des potentiels de valorisation des ressources issues de la biodiversité marine, notamment des microalgues*
  - *Pêche (artisanale, palangrière et australe) : nouvelles techniques de pêche, appâts innovants, lutte contre les déprédations, efficacité énergétique des navires, valorisation des coproduits de la pêche et sécurité alimentaire.*
  - *Surveillance lointaine des espaces maritimes*
  - *Algorithmes de traitement des données maritimes*
  - *Start-ups locales notamment de la French Tech*

Sensibilisation

- **Sensibiliser et éduquer le grand public** en diffusant les connaissances et données de façon **pédagogique**

LONG TERME

Collaboration # Partenariats

- **Enrichir l'offre d'accompagnement locale** (Centres de Ressources Technologiques et autres) pour couvrir les besoins communs cartographiés (ex : CITEB, CRITT, Qualitropic etc.)
- **Définir de nouveaux modèles de partenariats recherche / privé transparents** pour anticiper les besoins du marché, accélérer la collaboration et co-financer la recherche appliquée
- Définir **les modalités de mutualisation des équipements** du parc industriel et de la recherche
  - *Conditionner l'obtention de financements publics à une contrepartie pour l'écosystème : obligation de la mise à disposition des équipements pendant un temps minimum / an*
  - *Créer une procédure et /ou un argumentaire pour rassurer les industriels et minimiser les risques pour leur processus (c'est-à-dire de dérégler leur équipement, polluer leur chaîne de production etc.)*

3.1.5. FICHE ACTION 4 : ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET INTERNATIONALISATION

Pilotes :

- Région Réunion

- Grand Port Maritime de la Réunion

Forces

- La Réunion véhicule l'image du **"Made in France" dans l'Océan Indien** et au-delà : elle peut valoriser des produits à haute valeur ajoutée, des produits de qualité issu de savoir-faire.
- Le territoire doit également **mettre en avant son haut niveau de compétence** dans la zone : ingénieurs qualifiés avec des savoirs faires recherchés et spécifiques.
- Une délégation régionale œuvre déjà à faire connaitre le savoir faire réunionnais aux **salons internationaux** (tourisme, nautisme...)

Opportunités

- La Réunion représentée au sein de la **Commission de l'Océan Indien** (COI) pour construire et développer une Indianocéanie stable, solidaire et durable
- Des **modalités de coopération** dans le cadre de la politique commune de la pêche (PCP) et de la politique régionale de l'Union européenne (permettant notamment le financement par des fonds européens)
- La COI a travaillé sur le projet **EMCP** (Enhancing maritime connectivity project) : réalisation d'un état des lieux des échanges actuels - rapport final attendu dans les semaines à venir

Faiblesses

- La **taille des entreprises** Réunionnaises est un **point critique** : ce sont en majorité des PME qui ont des moyens et des capacités de développement limité.

Menaces

- Renégociation des accords APE, La Réunion doit conserver ses **avantages commerciaux pour ne pas être concurrencé par les produits Afrique, Caraïbe, Pacifique**
- Les **différences règlementaires** pouvant rendre difficile les coopérations avec d'autres régions/pays.

Rappel des problématiques et enjeux identifiés par les acteurs de la filière

Rayonnement

- La majorité des échanges (personnes et marchandises) sont réalisées avec la Métropole. La Réunion est **mal connue de ses voisins en Indianocéanie**. La **coopération régionale** est trop souvent abordée par le petit bout de la lorgnette (COI) mais des réelles potentialités sont à aller chercher sur des zones plus larges (Afrique de l'est, Asie du sud-est, etc)
- La majorité des entreprises Réunionnaises sont des PME, ces entreprises **ne disposent pas de la taille critique nécessaire** pour répondre à des sollicitations d'export, de plus elles ne disposent pas des compétences internes suffisantes
- Le contexte actuel (pandémie, guerre en Ukraine) nous rappelle l'importance de développer notre **autonomie/sécurité alimentaire** et pour une île comme La Réunion cela passe notamment par le **renforcement des échanges commerciaux avec nos proches voisins.**

Zone arrière portuaire

- L'attractivité du territoire passera également par **l'aménagement de la zone arrière portuaire.** L'optimisation et la mise à disposition de nouveaux espaces permettra aux différents acteurs professionnels de développer leurs activités (transformation, export...).

Développement touristique

- Comment **améliorer l'accueil touristique** de la Réunion notamment via le développement de la croisière et du tourisme nautique (voyage en voilier, plongée et observation des mammifères marins) ?

Projets connexes, points incontournables, prérequis

- Projet de **coopération régionale** en cours pour le développement de **croisières** avec de nouveaux pays/compagnies de l'Afrique australe (FRT/îles Vanille)
- Projet de **promotion des espèces de poissons locales** pour augmenter leur consommation à l'échelle locale mais aussi internationale (Nutraqua)
- Participation au **groupe de travail Tourisme de l'Association des Etats riverains de l'Océan Indien (IORA)** : positionnement sur les sujets de croisière et d'observation des mammifères marins
- Projet **d'expérimentation d'export collaboratif** mené par le Club Export
- Projet de la **Régie des Ports de Plaisance du TCO** de faire de la Réunion une **escale sur les courses au large en 2025**

Facteurs de succès

- Identifier et mettre en relation, **à l'échelle de la zone**, les opérateurs sur des **problématiques communes**
- **Améliorer l'identification des opérateurs/acteurs de terrain** chargés de développer et pérenniser les projets de coopération (long terme)
- **Faire participer La Réunion à des événements** de tout type dans la zone : culturel, sportif, maritime et gagner en visibilité
- Sensibiliser le public aux **enjeux et à la durabilité des activités**
- Accompagner la population réunionnaise dans la **maitrise de l'anglais indispensable** pour se tourner vers l'extérieur

Moyens à mobiliser

- Lien avec le **Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de la Réunion** (SDATR)

Propositions d'actions à venir

COURT TERME

ZAP

- Proposer un **schéma d'aménagement de la zone arrière portuaire** (étude en cours par le GIP Eco-cité) : modalités d'aménagement, nature des activités à implémenter...)

Rayonnement # Marketing territorial

- Créer une **marque territoriale** qui valorise La Réunion, son image et ses savoir-faire auprès de nos voisins

Croisière

- **Développer les activités croisière** en ciblant des compagnies plus adaptées à la destination Réunion (plus responsables) et **améliorer l'accueil croisière**
  - ✓ S'assurer du **suivi des impacts** des activités de croisière et d'observation

Evénements # Sport

- Renforcer la **participation de La Réunion aux événements** de la région Indianocéanie
- Maintenir les **liens avec les sportifs** français

Cabotage maritime

- Accompagner le développement de lignes de cabotage maritime pour **favoriser les échanges commerciaux et touristiques dans la région**

Cétacés # Préservation

- Accompagner les activités **d'observation des cétacés** (croisières d'observation des cétacés et sites d'observation terrestres, tour des Hot spot de fréquentation régionale "route des baleines")
  - ✓ Développer une **labellisation territoriale** autour de l'observation responsable des cétacés (marque d'observation responsable et durable)
  - ✓ **Croiser les retours d'expériences et d'expertise des professionnels du tourisme** (plongée, autres...) concernant l'observation des cétacés et les risques

MOYEN TERME

LONG TERME

Mutualisation

- Etudier la mutualisation possible d'une **filière d'approvisionnement de matières premières et emballages** auprès de nos proches voisins, par exemple

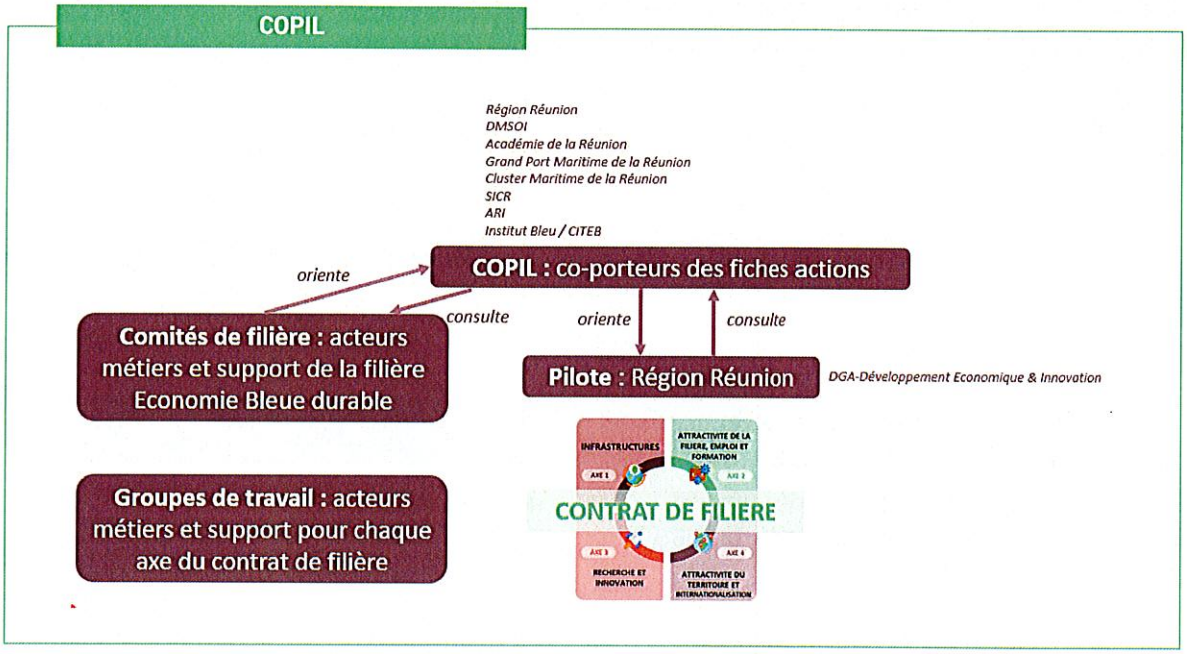
Désenclavement

- Etudier l'opportunité de la **création d'une compagnie maritime régionale**

3.2. SYSTÈME OPÉRATIONNEL DE TRAVAIL - RÔLES, PROCESSUS ET OUTILS



· **Parties-prenantes de la filière :** opérateurs et fédérations représentatives, institutions publiques, donneurs d'ordre et financeurs, organismes de recherche, structures de formation, ... (cf. cartographie) · **Pilotes et contributeurs** clés d'une fiche action · Une **équipe « animation » dédiée** à l'animation de la Nouvelle Economie	· **Le Comité de filière (CF)** : organe de pilotage stratégique · **Les Groupes de travail (GT) :** · Ont pour cadre les fiches actions · Les pilotes sont garants de l'avancement des actions de sa fiche · Ils organisent des bilatérales ou des réunions selon le sujet à adresser · Se font accompagner de l'équipe « La Nouvelle économie » de la Région Réunion qui apporte un soutien méthodologique pour structurer le travail et aider le pilote à rendre compte en Comité de ...	· Mise à disposition d'une **gestion documentaire partagée en ligne,** avec des répertoires de travail (par Groupe de travail) et des **répertoires « ressources »** communs et partage des supports et comptes-rendus des Comités de Filière · **Outil de planification** de projet à la demande · **Méthodes d'animation** en intelligence collective (world café, approche chaîne de valeur, constellation, forces-faiblesses-opportunités-menaces vis-à-vis d'un objectif (SWOT- Strengths Weaknesses Opportunities Threats), ...)



2.2. FINALITÉS DE LA FILIERE FACE AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ET LEVIERS D'ACTION

Le COPIL a pour missions de :

- Proposer une **feuille de route opérationnelle** et assurer sa **validation** par les acteurs publiques et économiques
- Mettre en correspondance/cohérence les **objectifs opérationnels** au regard du **contexte de la filière**
- Représenter la **voix** des acteurs du terrain en participant à concrétiser les **besoins remontés**
- Identifier et activer les **leviers financiers** pertinents (convergence)
- S'assurer de la **représentativité** des organisations
- Apporter une **expertise/légitimité technique** au pouvoir décisionnel

4. Signataires

Le contrat de filière est signé par les acteurs clés associés à son élaboration, à savoir les organismes représentant le cœur économique de la filière et les porteurs d'action.

FICHES ACTION	PILOTES
SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET SITES « BLEUS »	- Région Réunion - DMSOI
DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE RÉPARATION, DÉCONSTRUCTION NAVALE ET LA GESTION DES DÉCHETS ASSOCIÉS	- Région Réunionn - Cluster Maritime - Syndicat de l'Importation et du Commerce de la Réunion (SICR)
ATTRACTIVITE DE LA FILIERE, FORMATION ET EMPLOI	– Région Réunion - Académie de la Réunion
INNOVATION ET RECHERCHE	- Agence Régionale de l'Innovation (ARI) - Institut Bleu/CITEB
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET INTERNATIONALISATION	- Région Réunion - Grand Port Maritime de la Réunion

REMERCIEMENTS

Ont contribué à la rédaction de ce contrat filière par leur participation aux comités de filières et/ou groupes de travail sur la période 2022-2024 :

ABYSS (biodiversité marine et observation scientifiques cétacés) / Académie de la Réunion / ADIR / AFD / Agorah / Apprentis d'Auteuil OI / AQUARIUM DE LA RÉUNION / ARIPA / Bourbon composite / Caisse des Dépôts et Consignations CDC / Banque des territoires / CAP Bourbon OCEANE PRODUCTION / Cap Business OI / CASUD / CCAS St-Louis / CCEE - Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de La Réunion / CCIR - CRITT / CEDTM - Centre d'Etude et de Découverte des Tortues Marines / CESER / CINOR / CIREST / Cité des métiers / CITEB / CIVIS / Club Tourisme / Cluster Maritime / CMA (chambre des métiers et de l'artisanat) / CMA-CGM / Conservatoire du littoral / CPME / CROSS Réunion - Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage sud océan Indien / CRPMEM / CSR / DEAL / DEETS / DMSOI / DRARI / EMAR / Fédération française des études et des sports sous marins (FFESSM) / Fédération réunionnaise d'Aquaculture /French Tech Réunion / GIP RNMR / Globice / Grand Port Maritime de la Réunion / Green Mascareignes / IFREMER / ILES VANILLE / Institut Bleu / IRD / IRT / JET Conseil / AA OI / KELONIA / LE GRAND BLEU / Lycée Léon de Lepervanche / Maison de l'export / Max Dyckerhoff / MAISON DE L'EMPLOI DU NORD / MEDEF /METEO FRANCE / Nexa / NUTRIMA / OCAPIAT / OPCO Mobilités / PIRIOU / Pôle Emploi Réunion – Mayotte / Préfecture / Préfet des TAAF / Qualitropic / Rectorat Réunion / Régie du Port de Sainte Marie / Régie Port Sainte-Rose / REUNIMER / RPC / Runspirit / SAPMER / SARPC (Syndicat des armements réunionnais de palangriers congélateurs) / SAS Aqua Austral / Sciences Réunion / SG green tropical circle / SICR / SNSM / SPL OPUS / SYPRAL / TCO / UMIR / UNIVERSITE DE LA REUNION / UMR Entropie / VALOBIO

4. Signataires

Région Réunion

REGION REUNION
www.regionreunion.com

SGAR

PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Cluster Maritime

Cluster
Maritime
La Réunion

Syndicat
Du Commerce Réunion

SICR
Des importateurs engagés

Institut Bleu

INSTITUT
BLEU

Île de la Réunion
Tourisme

LA RÉUNION
L'ILE INTENSE

Grand Port Maritime
De la Réunion

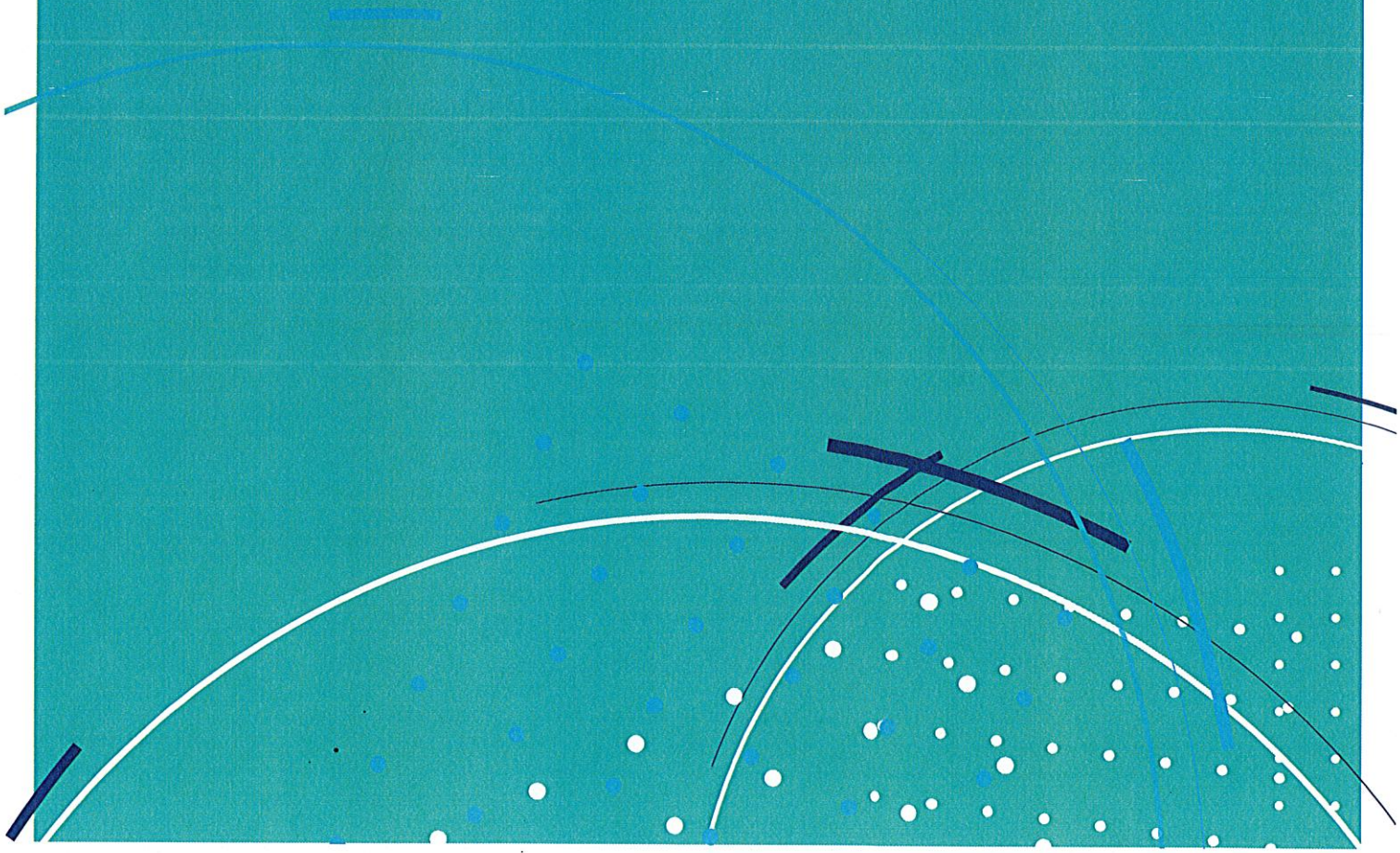
PORT REUNION

Comité Régional des Pêches
Maritimes et des Elevages Marins

Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins
CRPMEM de la Réunion

RÉGION RÉUNION
www.regionreunion.com

Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)



Financé par l'Union européenne

Plan régional de développement économique

La nouvelle économie

La Réunion 2030